

Je deviens arbitre



**Tu souhaites devenir arbitre?
La démarche est simple...**

LES CONDITIONS

- Tu dois être âgé de 15 ans ou plus (possibilité dès 13 ans)
- Tu dois être licencié à la Fédération Française de Football

LA DÉMARCHE : 2 POSSIBILITÉS

Formation classique théorique

- 1 Tu suis 5 à 7 cours théoriques organisés par ton District.
- 2 Tu valides ton examen théorique.
- 3 Tu arbitres 2 matches au cours desquels tu seras évalué (examen pratique).

Stage en internat

- 1 Tu pratiques l'arbitrage lors d'un stage d'une semaine organisé par ton District.
- 2 Tu valides tes examens pratique et théorique.
- 3 Tu arbitres 1 à 3 matches au cours desquels tu seras encadré par un tuteur.

Si tu as validé ces étapes, ça y est, tu es arbitre officiel !

➔ Encadré par la commission d'arbitrage de ton District, tu seras ensuite désigné comme arbitre sur des matches. Au fur et à mesure que tu acquerras de l'expérience, tu pourras arbitrer des matches de haut niveau. Découvre la classification des arbitres (premières étapes) :

Arbitre de District

- 1 questionnaire + 1 examen pratique « terrain »
- Permet d'arbitrer des matches de jeunes au niveau District

Jeune Arbitre de Ligue

- Entre 17 et 19 ans
- 1 questionnaire + 2 examens pratiques « terrain »
- Permet d'arbitrer des matches de jeunes au niveau Ligue

Jeune Arbitre de Fédération

- Tu dois être Jeune Arbitre de Ligue
- 1 examen fédéral (technique) + 3 examens pratiques « terrain »

LES CONTACTS

Tu peux dans un premier temps prendre contact avec le « Référent club en arbitrage » :

Coller ici
une photo du
référent club

Nom :

Prénom :

Téléphone

Jours de présence au stade : L M M J V S D

En collaboration avec :

- La Direction Nationale de l'Arbitrage

